

Le 29 juillet 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (« FCEI ») d'une lettre faisant état de la position de la FCEI quant au contrat d'approvisionnement

Dossier : R-4355-2026 - EGQ - Demande d'approbation de caractéristiques contractuelles visant l'approvisionnement en gaz de source renouvelable

Chère consœur,

Pour donner suite à l'avis publié par la Régie de l'énergie (pièce A-0003) le 28 juillet 2026, la FCEI a pris connaissance de la demande d'EGQ et du contrat d'approvisionnement de GSR. Après réflexion, la FCEI juge les conditions et le prix au contrat raisonnables.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI